

## **Intervention conférence :BETTER FINANCE MANIFESTO – Challenges and SAVING FOR GROWTH AND JOBS**

«Households are the main source of funds to finance investment. »1

28 March 2014 @ the European Parliament (Room A1 G-3)

09:05 – 09:30 Welcome Speech Pervenche Berès

Dear friends,

- Let me first of all thank the initiators of this conference, Eurofinuse, and namely Jean Berthon president of Eurofinuse for the contribution he just provided and Guillaume Prache, managing director of this organisation, it is always with great pleasure that I participate to such events aiming at focusing on what should be done at the EU level in order to tackle the need for efficient consumer protection in the field of economic and financial markets. Also with this concern in mind, I very much support the many activities of Eurofinuse and contributed to the creation of
- Let me also underline that it is a great honour for me to welcome all the participants of the two panels and the numerous audience attending this meeting today.
- Please allow me to come back first a few years. Before 2007 and under the first mandate of M. Barroso as President of the European Commission, the mainstream ideology defended notably by M. Charlie McGreevy was the one of self-regulation of financial actors and the need for a regulatory pause. This liberal approach of financial and banking actors was easy to understand: the level of regulatory requirements was too high and represented an unbearable element of administrative burden for the private sector which therefore was unable to create growth and jobs. the subprime crisis and the spread first to the financial sector, secondly to the sovereign debt market and finally to the real economy clearly illustrated the fact that the problem was not to have too much rules but too much conduct of business and not enough stringent rules and supervision of actors who became too complex, too interconnected with activities having reached a unprecedented level of risk.
- In 2009 and 2010, G 20 countries in London and Pittsburgh were unanimous to condemn the purely artificial feature of important parts of the financial sphere without any link or contribution to the satisfaction of the needs of the real economy. Alongside the questioning of a neoliberal and selfregulationist approach of financial markets, the capacity for some vested interests to impose their own views and aiming at promoting a regulatory capture of the work achieved by legislators in the European Union but also in the US: I have had the privilege to be the rapporteur of the special committee on the causes and analysis of the financial, economic and social crisis and I still remember this appalling number: during the ten years before the trigger of the most important financial crisis since 1929, the US private financial sector invested more than 4 billion dollar in order to lobby directly the representatives of the US Congress. To this respect, I consider that a set of various roots of the crisis can be identified: an obvious lack of regulatory requirements of important actors of financial markets, the fragmentation of the supervision at the international but moreover at the European level, the multiplication of conflict of interests and last but not least, at the origin of the subprime crisis, the economic and social inequality and the increasing part of the capital in the distribution of the added value.

- The significant impact of the financial crisis put an end to the ideological domination of self-regulatory approach at the international and European level: in a one block text in the US through the adoption of the Dodd-Frank act, through numerous legislative initiatives in Europe. For the last case, the initial idea was literally to stick to the G 20 commitments by fulfilling the objective of ensuring the regulation of all actors, products and markets. To this respect, the European Commission put on the table more than 30 proposals aiming at developing a reinforced internal market for financial services. On many of these issues, significant progress has been achieved:
- The creation of a European supervision system with the creation of 3 paneuropean sectoral authorities for banks, insurances and securities on the 1st January 2011 has been a major achievement even if one could argue the need for a more integrated approach relating to the need for more direct intervention powers of these new authorities.
- The creation a single rule book and this new supervisory framework were clearly required for addressing important cross-border conflicts and ensure the supervision of international institutions. The European Systemic Risk Board (ESRB) has been built for monitoring and identifying the emergence of potential new bubbles linked to specific assets: to this respect, one should never forget the situation we have all witnessed in Spain or in Ireland linked to the disconnection between the real estate situation and the fundamentals of the rest of the economic sectors.
- Through CRD IV, the EU has demonstrated its strong commitment - namely if we compare it - to implement the new Basel III rules and so ensuring a sound banking sector in terms of liquidity reserve capacity and in quality of the assets in their balance sheets. This was also necessary for restoring the confidence into these banking institutions where distrust was governing among them at the peak of the crisis. I do not forgot the essential battle won by the European Parliament concerning the limitation of bonuses with respect to the fix part of the remuneration: this aspect is part of a moralisation of the financial activity and aims to develop a less risky and speculative model at the micro level within these banking institutions.
- Moreover, the project of this end of the legislature, namely the establishment of 3 pillars of the banking Union, is a milestone for restoring the confidence of European citizens - and savers - in their banking institutions, namely through the agreement reached on deposit guarantee schemes where after the critical episode of Cyprus, our citizens can be sure that up to 100 000 EUR, their savings are safeguarded even if I consider that an ex ante paneuropean fund would have been preferable to 28 solutions.
- On the second issue, the framework for bank Recovery and Resolution creates the conditions under which bail-in and bail-out operations can be achieved and detailed during restructuration of establishment. After such a crisis, it is not sufficient to safeguard the savings of our citizens; we also have to ensure that taxpayers will not have to pay in the future for irresponsible behaviours. To this respect, the creation of the single supervisory mechanism and the tasks given to the ECB on keeping an eye to the activities of the main banking institutions of the Eurozone will reduce the risk of too close to speak relations between national institutions and supervisors and the irruption of conflict of interests to this respect.
- Final issue: the single resolution mechanism. I will underline the fact that the ECB is the one responsible for initiating the whole process of the resolution while the Commission - and not the Council structure - will be able to adopt draft resolution schemes with only limited cases where member States will have to be involved. The rapid mutualisation of the fund (over 8 years) and the fact that 60% of the capacity of the resolution fund will be available after 2 years are also

great success on the way to improve the soundness of the European banking sector even if the Council again felt the necessity to proceed with intergovernmental agreements which seems to be a problematic and repetitive mean to overcome domestic conflicts in some member States.

• Je terminerai mon exposé en Français en souhaitant souligner une série de proposition que nous défendons pour la prochaine législature en ayant notamment à l'esprit l'absolue nécessité de prendre pleinement en compte l'objectif d'un retour au financement de l'économie réelle, de la création d'emplois et de la protection des petits investisseurs dans les règles et dispositifs législatifs qui nous sont soumis:

1) je commencerai par un sujet dont j'ai directement la charge au Parlement européen en ma qualité de rapporteur sur le document d'information clef fourni aux petits investisseurs, où nous tentons d'arracher au conseil des dispositions visant à faire que le mode d'emploi associé à un produit d'investissement structuré remis aux petits investisseurs soit suffisamment lisible et compréhensible par tous et que les contre-indications apparaissent clairement lorsque le produit est considéré comme étant peu compréhensible. Enfin, il me semble fondamental que la prise en compte des dimensions sociales économiques et environnementales soit désormais identifié pour permettre aux petits investisseurs de ne pas être de simples consommateurs mais bien des citoyens prenant une décision éclairée quant à l'impact de leurs investissements.

2) Je suis favorable à la création d'une agence de notation européenne publique et indépendante pour évaluer la qualité des dettes souveraines des Etats membres de l'Union. Nous avons déjà obtenu une feuille de route: d'ici fin 2014, un rapport de la Commission sera rendu et d'ici fin 2016, elle devra se prononcer sur la possibilité de créer une telle agence.

3) Je souhaite que soit fixé un strict plafond d'endettement des fonds de gestion alternative et ainsi limité la prise de risque excessive retenue par les gestionnaires de fonds spéculatifs.

4) Une agence européenne de protection des consommateurs à l'image de celle qui existe aux États-Unis devrait être créée afin d'assurer la prise en compte de la sauvegarde des intérêts des consommateurs (petits épargnants et investisseurs de détail) au-delà du seul objectif de stabilité financière.

5) Il est fondamental que les onze Etats s'y étant engagés mette rapidement en œuvre la taxe sur l'ensemble des transactions financières et notamment les produits dérivés afin de supprimer les transactions purement spéculatives et la liquidité excessive tout en garantissant que le produit de cette taxation des transactions permettent le financement de l'économie réelle.

À cet égard, je souhaite rassurer ceux qui craignent de voir la taxe s'imposer sur tout type de transaction: le parlement a voté dans sa résolution du 3 juillet 2013 la chose suivante: "À l'exception de la conclusion ou de la modification substantielle de contrats dérivés, il convient que les transactions sur les marchés primaires et les transactions concernant directement les citoyens et les entreprises, comme la conclusion de contrats d'assurance, d'emprunts hypothécaires ou de crédits à la consommation, ou encore les services de paiement, ne relèvent pas du champ d'application de la TTF, afin de ne pas compromettre la levée de capitaux par les entreprises et les pouvoirs publics et d'éviter les incidences néfastes sur les ménages et l'économie réelle". Je suis convaincu que les chefs d'État et gouvernement auront la sagesse de suivre la position du Parlement européen.

6) Renforcer les prérogatives des trois autorités de supervision européennes (pouvoir d'enquête, médiation contraignantes entre autorités de régulation nationales, etc.) ainsi que les moyens financiers et humains nécessaires à la conduite de leur mission de contrôle des acteurs financiers et des produits de marchés.

7) Je souhaite mentionner un regret quant au calendrier retenu par la Commission européenne quant à la sortie de sa proposition sur la réforme bancaire. Ce sujet s'annonçait évidemment d'une grande sensibilité en raison de la diversité de modèles bancaires existant aujourd'hui dans l'Union. Je pense que les idées retenues par la Commission, notamment l'interdiction du proprietary trading, c'est-à-dire la capacité d'une banque d'investir pour son propre compte pour les établissements dépassant un certain bilan vont dans le bon sens. Cependant, je crois que la Commission a pêché par naïveté ou pusillanimité en ne présentant cette proposition qu'en toute fin de législature, alors qu'il aurait dû se retrouver en haut du programme de travail européen. Entre temps, plusieurs Etats - et non des moindres dans l'Union - ont eu la possibilité de proposer leurs propres réformes bancaires - souvent plus timides que celles retenues par la Commission - compliquant d'autant la capacité pour le Parlement d'apporter son soutien au développement, si ce n'est d'un modèle, au moins de principes structurants visant à assurer que l'activité bancaire soit moins risquée et orientée vers la satisfaction des besoins de l'économie réelle.

8) Permettez-moi de finir en disant également en quelques mots sur un sujet qui me tient à cœur en évoquant brièvement l'état des lieux des mutuelles à l'échelle de l'Union. Leur poids à l'échelon européen est loin d'être négligeable : elles représentent ainsi 25% du marché européen de l'assurance mais constituent surtout 70% des établissements présents sur ce marché. Plus encore, le mutualisme présente des spécificités uniques en tant que modèle d'entreprise fonctionnant sur des principes démocratiques et ayant fait preuve d'une résistance indéniable depuis le déclenchement de la crise.

- Les mutuelles jouent en outre un rôle essentiel dans l'économie de l'Union en fournissant des services de santé, des services sociaux et des services d'assurance abordables à plus de 160 millions de citoyens européens. Elles représentent plus de 180 milliards d'euros en termes de primes d'assurance et emploient plus de 350 000 personnes

- À cet égard, la particularité du modèle d'entreprise des mutuelles réside dans leurs structures de gouvernance transparentes et démocratiques fondées sur le principe " un membre, une voix", leur assurant ainsi une gestion responsable et durable. Leur fournir un statut communautaire permettrait de renforcer la sécurité juridique de ces organismes. En outre, ce statut favoriserait l'apparition d'acteurs transfrontaliers face à l'éclatement actuel du paysage mutualiste européen à travers le rapprochement d'établissements nationaux.

- Le Parlement européen a adopté le 14 mars 2013, en séance plénière, le rapport d'initiative législatif sur le statut de mutuelle européenne. Rappelons que la Commission européenne avait décidé en mars 2006 de retirer sa proposition de règlement visant à instaurer un statut pour la mutualité européenne. C'est la raison pour laquelle j'ai estimé indispensable de ressusciter ce dossier en demandant que la Commission européenne fasse à nouveau une proposition législative en vue de créer ce statut.

- Aujourd'hui, la Commission reste au milieu du gué: elle a certes relancé une consultation entre mars et juin 2013 sur ce sujet, mais sur le plan législatif, on peut considérer qu'entre le retrait de son projet en 2006 et aujourd'hui, la relance de ce dossier est restée lettre morte.

- C'est la raison pour laquelle, je formule le vœu que dès le début de la prochaine législature après les élections européennes du 25 mai 2014, une nouvelle proposition de statut européen des mutuelles soit mise sur la table.

- Je vais formuler un regret et un espoir: mon regret, c'est que de nombreuses propositions destinées à restaurer la confiance des petits investisseurs et le financement de l'économie réelle ne sont annoncées qu'en fin de mandature. C'est ainsi qu'en janvier, à Strasbourg, le

Commissaire en charge du marché intérieur a organisé une grande manifestation autour de l'économie sociale et solidaire: j'aurais préféré qu'un statut des mutuelles et que les préoccupations autour de l'investissement de long terme dans l'économie réelle fassent l'objet de propositions plus tôt et que cette dernière thématique soit le fil conducteur de l'ensemble des textes compilées au cours de cette législature. j'ai un souhait, c'est que la prochaine législature permette de réaliser cette promesse et de contribuer à une réforme en profondeur de la gouvernance des entreprises.

Je vous remercie pour votre attention et je vous souhaite une bonne conférence.